

DU TECHNICUM À ... L'HEPIA

Deux polytechniciens genevois revendiquent pour leur ville une institution capable de former des techniciens. Ils sont soutenus par des chefs d'entreprise qui expriment une série de récriminations, se plaignant du manque d'ouvriers qualifiés.

Une pétition, lancée en 1897, recueille plus de 2000 signatures. Tenant compte de ce plébiscite, les autorités cantonales décident d'ouvrir une institution ad hoc qui comprendrait une section de construction et de génie civil ainsi qu'une autre de mécanique appliquée et d'électrotechnique.

En 1901, le Grand Conseil vote une loi instituant le Technicum de Genève. Les premiers cours débutent la même année.

En 1909, le Technicum est intégré à l'École des arts et métiers (EAM). Il devient l'École supérieure technique (EST) en 1951, puis l'École technique supérieure (ETS) dix ans plus tard. C'est en 1978 qu'il est appelé l'École d'ingénieurs de Genève (EIG).

L'entrée en vigueur de la loi et de l'ordonnance sur les hautes écoles spécialisées, qui intervient en 1996, lui confère le statut de HES et les premières volées d'étudiant·es y sont accueillies en 1997. Il y a désormais deux divisions : l'HES et l'École d'enseignement technique (EET) ; cette dernière rejoint le Centre de formation professionnelle technique (CFPT) en 2008.

Il faut encore préciser l'existence d'une autre école d'ingénieurs à Genève, celle de Lullier (EIL). Établie à Châtelaine dès 1887, elle se nommait alors École d'horticulture. En 1974, elle est transférée sur son site actuel, à Lullier, et se spécialise dans l'agronomie, l'architecture du paysage et la gestion de la nature. De même, elle est subdivisée en deux sections : l'HES et une école de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE). Les deux écoles d'ingénieurs, l'EIG et l'EIL, sont réunies en 2009 et forment une entité, telle qu'on la connaît aujourd'hui, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA).

En ce qui concerne l'architecture, la construction et le génie civil, les enseignements à l'EIG étaient excellents. Le diplôme¹⁰ permettait aux étudiant·es soit de pratiquer d'emblée professionnellement,

soit de poursuivre leur formation et de s'inscrire à l'EAUG ou à l'EPFL et l'EPFZ. Aucune équivalence n'étant accordée, elles et ils devaient donc accomplir le cursus complet. Une ambiguïté est cependant apparue lorsqu'il fut question de transférer les reliquats de l'IAUG à l'HEPIA.

L'IAUG ne pouvait en aucun cas être simplement substitué. De plus, l'HEPIA avait déjà « hérité » d'un département d'architecture dont les qualités étaient reconnues, qui faisait partie de l'EIG¹¹. Si l'on compare objectivement la formation proposée par l'EPFL et le cursus de l'HEPIA, force est de constater qu'à Lausanne on ne reçoit le titre d'architecte qu'après avoir réussi le bachelor (6 semestres) et le master (4 semestres), alors qu'à Genève on obtient le même titre avec le seul bachelor HES (6 semestres). Ce n'est pas discréditer que de reconnaître la différence qui existe entre les deux termes d'une comparaison.

Qu'en est-il de la formation des ingénieur·es civil·es, des ingénieur·es géomètres, officiel·les ou breveté·es, des géomaticien·nes et des ingénieur·s qui ont la responsabilité de répondre aux exigences des tout nouveaux règlements, nouvelles normes, nouvelles règles, nouvelles réglementations, nouvelles contraintes, nouvelles prescriptions, nouvelles situations et nouveaux cas de figure ? En croisant les enseignements de leurs différentes sections, l'EIG, puis l'HEPIA, ont toujours été en mesure de former des technicien·nes, puis des ingénieur·es, spécialistes de toutes les disciplines, y compris les nouvelles.

Jacques-Xavier Aymon, « Enseignements des domaines du bâti et de l'environnement », dans Interface n° 37, FAI, Genève, 2023, p. 10 et 11.

10. Les étudiant·es recevaient un diplôme d'architecte ETS.

11. On rappellera que l'IAUG avait renoncé au premier cycle, considérant que cet enseignement serait dispensé dans un autre cadre et que les étudiant·es rejoindraient l'Institut pour effectuer le deuxième cycle, voire le troisième. Ce qui avait été prévu ne s'est pas réalisé et, à part quelques étudiant·es en Erasmus, la majorité de celles et de ceux constituant l'effectif de l'Institut provenait de l'EIG.